

Chez VAC l'intégration ou la réintégration d'un employé font partie du vocabulaire de notre entreprise. Depuis de nombreuses années, notre société apporte à des personnes en difficulté la possibilité de retrouver un travail. Souvent les premiers contacts établis se font au travers d'une demande de stage. Il arrive parfois qu'un poste vacant fasse l'objet uniquement d'une demande de la part d'un office AI.

Ce fut le cas de Monsieur S. Nous avons besoin de trouver une personne polyvalente pour des activités de logistique dans notre dépôt du magasin principal. Après avoir pris contact avec notre conseiller AI du canton de Neuchâtel et lui avoir expliqué le cahier des charges de l'activité, il nous a présenté rapidement trois dossiers de candidats susceptibles de répondre à nos attentes.

Monsieur S. a été choisi et a très vite commencé dans cette activité par un stage. Rapidement, et par la force des choses, il a dû remplacer son responsable qui partait en vacances. Il a accompli avec brio les tâches de celui-ci. Fort de cette expérience très positive, Monsieur S. s'est vu offrir un contrat de travail à durée indéterminée. Au fil du temps, il prend toujours plus d'assurance et est considéré comme un employé à part entière.

Cet exemple d'intégration réussie ne doit pas cacher les aspects parfois moins faciles et les garde-fous à mettre en place pour certaines intégrations. Nous pensons plus particulièrement à l'accompagnement, la formation, parfois l'environnement qui doit être adapté et naturellement un suivi permanent.



**Michel Robert, Directeur RH**

" Ces expériences sont positives pour tout le monde. Notre personnel que je profite de remercier contribue énormément aux résultats positifs des nombreuses intégrations réalisées durant ces dernières années."

La Chaux-de-Fonds, le 25.05.2012

**Contact :** VAC René Junod SA  
Av. Léopold-Robert 115  
2300 La Chaux-de-Fonds

Monsieur Michel Robert  
Directeur RH  
+41 32 910 42 94  
michel.robert@vac.ch  
[www.vac.ch](http://www.vac.ch)